



## Loi contre la mesure de protection jeune majeur

Par **kityxx**, le **21/03/2008** à **00:28**

mon fils a 18 ans aujourd'hui le juge pour enfant prit une mesure de protection jeune majeur.  
mon fils est contre cette mesure  
vers qui doit'il se tourner pour se défendre contre cette mesure?  
cordialement